

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-513585

40861

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)		Société :	
Matricole : 05340		Nom & Prénom : LAZAAZ AZIZA Veuve HASSI Moustapha	
Actif		Pensionné(e)	
Date de naissance : 1963		Autre :	
Adresse : Lot Abdelellah Rue 93 Des Ramlia		Tél. : 0669781698 Total des frais engagés : 4150,20 Dhs Dhs	

Cadre réservé au Médecin	Dr. Mourad DAHREDJINI Ophtalmologiste Maladies et Chirurgie des Yeux 416, Angle Boulevard Abdellah Ben Boulaïd Avenue "A" Agdal, N° 10 Casablanca - Tel. 06 72 62 77 39
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	11/08/2020
Nom et prénom du malade :	LAZAAZ AZIZA
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Affection oculaire 21 SEP. 2020
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer ces renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 21/08/2020

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Frais
11/08/2020	G	360,00 DH	INP 0911929937	Dr. MOURIT Dr. Opticien et chirurgie des yeux Spécialiste de l'ostéopathie 45 Ans Souissi 20 Avril 1975 Boulevard Abdellatif Ben Yousfi Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DERB CHAABEN SARL AL FARMACEUTIQUE 25 Immeuble Cemex Casablanca Abdelkoumen Tel: 0524 70 1031	11/08/20	551,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

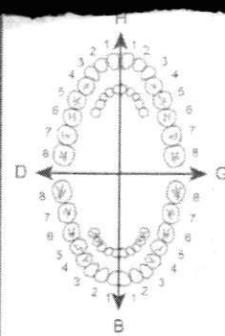
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

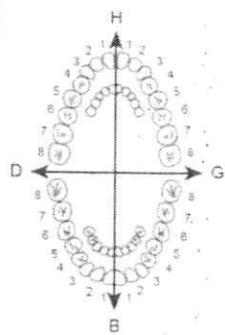
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	
UNIVETTES 152 184, Rue des Anglais Bhira Casablanca	11/08/20		360,00 DH

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
	35533411	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mounir DAHREDDINE

Diplômé de la faculté de médecine Paris 7 Diderot
Ancien assistant spécialiste des Hôpitaux de Paris
DU Pathologies et Chirurgie Rétino-Vitréenne
DU Imagerie et Pathologies Rétiniennes
DU Chirurgie Réfractive et Phaco-émulsification
DU Pathologies et Chirurgie Orbito-Palpébrale et Lacrymales

OPHTALMOLOGISTE
Maladies et chirurgie des yeux
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification, Chirurgie de la rétine,
Laser argon, laser yag, Angiographie

le mardi 11 août 2020

Madame Aziza LAZZAR

- Une Monture :

- Verres PROGRESSIFS :

OEIL DROIT : +0,75 (-1,25 à 170°) Add 2,50

OEIL GAUCHE : +0,75 (-1,25 à 10°) Add 2,50

Verres Traités Anti-Reflets

Filtre anti-lumière bleue



Dr. Mounir DAHREDDINE
Ophtalmologiste
Maladies et Chirurgie des Yeux
416, Angle Boulevard Abdelmoumen
Boulevard Anoual Entrée "A" App. N° 10
Casablanca - Tel.: 06 72 62 77 39

Docteur Mounir DAHREDDINE

Diplômé de la faculté de médecine Paris 7 Diderot
Ancien assistant spécialiste à l'Hôpitaux de Paris
DU Pathologies et Chirurgie Rétino-Vitréenne
DU Imagerie et Pathologies Rétiniennes
DU Chirurgie Réfractive et Phaco-émulsification
DU Pathologies et Chirurgie Orbito-Palpébrale et Lacrymales

OPHTALMOLOGISTE
Maladies et chirurgie des yeux
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification, Chirurgie de la rétine,
Laser argon, laser yag, Angiographie

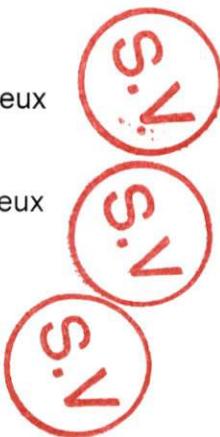
le mardi 11 août 2020

Madame Aziza LAZAAR

541,10 x 6 = 324,60
- LARMABAK collyre 0,9 % : fl 10 ml : dans les deux yeux
Une goutte quatre fois par jour pendant six mois.

18,00 + 22,00 = 40,00
- LEVOPHTA collyre 0,05 % : fl 3 ml : dans les deux yeux
Une goutte matin et soir pendant deux mois.

- DEXAFREE unidoses : dans les deux yeux
Une goutte trois fois par jour pendant une semaine.
Puis
Une goutte matin et soir pendant une semaine.



✓ 11/08/2020
✓ S.A.R.L.A.O
PHARMACIE DERB GHALEF
SARLAU
25 mm EPC Centre Commercial
Abdelloumen Casablanca
RC: 438053 - TP: 34701037

Dr Mounir DAHREDDINE
Ophtalmologiste
Maladies et Chirurgie des Yeux
416, Angle Boulevards Abdelloumen
Boulevard Anoual Entrée "A" App. N° 10
Casablanca - Tél: 06 72 66 739



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275

ICE : 002212845000044

IF : 30011276 - INP : 33610708

Facture 0003914

Casablanca, le 28/07/2020

M A Z I Z A LAZAAAR Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
<i>SJ Lya</i> <i>JR VU</i>	OD OG	OD OG	OD OG	OD 45J OG 45J
Monture	Métal	Plastique		
V.L. : - OD - OG V.P. : - OD - OG ADD. /	(17.5, -1.25) + 2.25 (15, -1,25) + 2.25			600,- 150,- 150,-
TOTAL				360,-

Arrêtée la présente facture à la somme de

M. M. T. F. 360,-

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LEVOPHTA 0.05%
Collyre 5ml

ZENITH PHARMA
PPV : 75,00 DHS
AMM N° 728/16DMP/21/NRQr

عبار/ LOT H5397
FAB/ تاريخ الإنتاج 11-2019
EXP/ تاريخ الانتهاء 10-2021

LEVOPHTA 0.05%
Collyre 5ml

ZENITH PHARMA
PPV : 75,00 DHS
AMM N° 728/16DMP/21/NRQr

عبار/ LOT H5397
FAB/ تاريخ الإنتاج 11-2019
EXP/ تاريخ الانتهاء 10-2021

لارماباك

لارماباك 0,9 %

Lot / Fab / EXP

حصة / أصنعي في / انتهاء الصلاحية

1N89

02 2020

01 2022

25346500

لارماباك

لارماباك 0,9 %

Lot / Fab / EXP

حصة / أصنعي في / انتهاء الصلاحية

1N89

02 2020

01 2022

25346500

لارماباك

لارماباك 0,9 %

Lot / Fab / EXP

حصة / أصنعي في / انتهاء الصلاحية

1N89

02 2020

01 2022

25346500

لارماباك

لارماباك 0,9 %

Lot / Fab / EXP

حصة / أصنعي في / انتهاء الصلاحية

1N89

02 2020

01 2022

25346500

لارماباك

لارماباك 0,9 %

Lot / Fab / EXP

حصة / أصنعي في / انتهاء الصلاحية

1N89

02 2020

01 2022

25346500

لارماباك

لارماباك 0,9% جرام

Lot / Fab / EXP

حصة / أصنعي في / انتهاء الصلاحية

1N89

02 2020

01 2022

25346500